

Licence pour l'accès électronique mono-site aux publications EDP Sciences
Conditions générales 2010

1. Objet des conditions générales

Par les présentes, EDP Sciences concède à l'abonné une licence non exclusive et non transférable permettant aux utilisateurs agréés de l'abonné d'avoir accès à la version électronique des publications éditées par EDP Sciences accessibles par Internet et pour lesquelles l'abonné a souscrit un abonnement (ci-après « les publications »).

Selon le statut de l'abonné, les utilisateurs agréés au sens des présentes sont les employés salariés de l'abonné (que ce soit sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, ou par le biais d'accords universitaires ou scientifiques), les membres du corps professoral, les chercheurs ou les étudiants rattachés au site principal de l'abonné, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

L'abonné peut demander que l'accès aux publications soit étendu aux utilisateurs agréés rattachés à ses établissements secondaires. A cet égard, l'abonné devra préciser dans la liste des adresses IP qu'elle communique à EDP Sciences, la localisation géographique de son établissement principal et, éventuellement, celle(s) de ses établissements secondaires, ainsi que la nature des liens juridiques avec ces derniers. Le prix de l'abonnement variera en fonction du nombre d'établissements selon le tarif fixé par EDP Sciences.

Pour toutes questions se rapportant à ce point, merci de contacter subscribers@edpsciences.org.

La présente licence permet aux utilisateurs agréés d'avoir accès aux publications par le biais du site Internet d'EDP Sciences et :

- d'effectuer une recherche au sein des publications ;
- d'effectuer une copie papier de(s) article(s) de leur choix ; ces copies papier peuvent être communiquées à des tiers de la même façon que les versions papier des publications, à condition que cette communication soit uniquement motivée par un usage universitaire ou pédagogique, à l'exclusion de tout usage commercial. Les utilisateurs agréés qui effectuent une impression papier des articles des publications doivent conserver les mentions légales (auteurs et éditeurs) figurant sur ces articles ;
- de télécharger les articles sur un support électronique. Les utilisateurs agréés qui effectuent un téléchargement des articles des publications doivent conserver les mentions légales (auteurs et éditeurs) figurant sur ces articles.

Les utilisateurs agréés ne peuvent mettre les publications à la disposition de tiers, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation préalable et écrite d'EDP Sciences.

La présente licence est conclue et est opposable aux parties signataires. L'abonné prendra toute mesure envers ses utilisateurs agréés afin de faire respecter les termes des présentes.

2. Durée – Fin du contrat

La présente licence aura la même durée que l'abonnement (y compris les renouvellements) aux publications, sous réserve du règlement du tarif de l'abonnement à échéance. Chacune des parties peut mettre fin aux présentes avec un préavis d'au moins trente (30) jours avant le terme de la période d'abonnement en cours.

EDP Sciences peut suspendre ou mettre fin aux présentes sans préavis si l'abonné ou l'un de ses utilisateurs agréés ne respectent pas l'une des conditions des présentes et si l'abonné ne met pas fin à ce non-respect dans un délai de trente (30) jours suivant mise en demeure par EDP Sciences de remédier à ce non-respect.

3. Mise à disposition

Les publications seront mises à disposition par EDP Sciences dans le format d'usage d'Internet, à savoir principalement sous format ADOBE ACROBAT PDF. Pour certaines revues, le format « full-text » HTML est également disponible. EDP Sciences se réserve le droit de modifier ce format avec un préavis de trois mois. L'abonné et ses utilisateurs agréés seront seuls responsables de la mise en place et du maintien des connections Internet nécessaires pour accéder au site d'EDP Sciences, des logiciels et programmes nécessaires à cet effet et des licences d'utilisation afférentes.

4. Droits d'accès à la version électronique

Dans le cadre de la licence mono-site, un « utilisateur agréé » est un site géographique bien localisé (un seul lieu) qui est géré par une seule entité administrative. Si une organisation dispose de locaux dans plus d'une ville, ces sites supplémentaires sont considérés comme différents. Si une organisation dispose de plusieurs sites situés dans la même ville et administrés séparément, ils sont considérés comme étant des sites différents de celui de l'utilisateur agréé. Aucun accès aux contenus de l'éditeur à partir de ces sites, de campus éloignés, d'institutions associées (consortia,...) ou d'autres formes de partage d'abonnements n'est autorisé dans le cadre de cette licence.

5. Droits d'auteur - Copyright

EDP Sciences, en sa qualité d'éditeur des publications, détient ou exerce tous les droits d'exploitation sur le contenu des Publications disponibles sur le site, et ceci inclus les droits patrimoniaux sur ce contenu, notamment les droits d'adaptation, de traduction et de reproduction sur tout support, ainsi que le copyright au sens des conventions internationales. Les publications publiées par EDP Sciences et leur contenu sont protégés par les lois françaises et les conventions internationales sur le droit d'auteur, le copyright et la protection des données informatiques, tant en France que dans les pays d'utilisation des publications.

L'abonné reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des publications du fait de son droit d'accès à la version électronique des publications publiées par EDP Sciences. Le téléchargement ou la copie des données électroniques disponibles sur le site d'EDP Sciences sont autorisés pour un usage personnel ou pédagogique au même titre que les versions papier des publications. Toute autre utilisation, y compris les compilations, copies ou publications de tout ou partie du contenu des publications, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, est soumise à autorisation préalable d'EDP Sciences.

6. Archives

Dans le cadre d'un abonnement annuel, l'accès aux articles dits « d'archives » est autorisé en mode consultation et non en téléchargement intégral. Il est donc interdit de télécharger et de conserver une copie des archives auxquelles vous souscrivez par abonnement payant ou que vous consultez gratuitement. Seuls les achats complets des archives permettent ce droit.

Les « archives » sont constituées :

- Des contenus publiés avant la création de la version en ligne de la revue et qui ont été rétro-numérisés dans l'objectif de créer une archive en ligne (ex. : Archive du Journal de Physique).
- Des contenus auxquels l'utilisateur agréé n'a jamais été abonné et auxquels l'éditeur lui donne un accès payant ou gratuit hors du cadre d'un abonnement à une revue (en général les articles en libre accès après une période d'embargo ou les revues en Open Access).
- Des articles auxquels l'utilisateur agréé n'a jamais été abonné et auxquels l'éditeur lui donne un accès payant ou gratuit dans le cadre d'un abonnement à une revue. Dans ce cas, il s'agit souvent de l'accès gratuit à un certain nombre d'années antérieures. L'utilisateur agréé perd le droit d'accès à ces articles s'il arrête ultérieurement son abonnement.

Réutilisation des articles téléchargés sur le site :

Aucune réutilisation commerciale des articles obtenus après paiement ou gratuitement n'est autorisée. En revanche est autorisé, sauf cas exprès, le dépôt d'un article par son auteur sur son site personnel ou une archive ouverte de son institut ou toute autre archive ouverte dans la mesure où celle-ci ne permet pas le rassemblement de la totalité ou de la quasi-totalité des articles de la revue en son sein, ce qui pourrait gravement nuire au modèle économique ou éditorial de la revue (sauf pour les revues en Open Access).

7. Support technique

Un support technique et une aide aux clients sont disponibles du lundi au vendredi aux heures de bureau par mail sur web@edpsciences.org.

8. Limitation de garantie

EDP Sciences garantit qu'elle dispose des droits nécessaires pour consentir la présente licence. EDP Sciences déploie les moyens nécessaires pour s'assurer que les versions électroniques des publications reflètent en totalité et de manière exacte le contenu des dites publications, mais ne peut garantir ce fait.

EDP Sciences ne sera pas responsable des dommages pouvant découler de la présente licence, que ce soit à titre principal ou accessoire. La responsabilité totale d'EDP Sciences envers l'abonné, ses ayants droit ou des tiers, au titre de toute demande d'indemnité relative à un dommage ou un préjudice afférent à l'exécution ou la rupture des présentes, ne pourra en tout état de cause excéder le montant de l'abonnement annuel payé par l'abonné au titre du service des publications pour l'année en cours.

9. Divers

La présente licence, le tarif d'EDP Sciences, et les conditions particulières éventuellement définies, constituent l'entier contrat entre les parties et prévalent sur tout autre document antérieur. Tout avenant ou toute renonciation éventuelle devront, pour être opposables, être formalisés par un écrit signé des parties aux présentes. La présente licence est soumise au droit français et tout différend relatif à son exécution ou sa rupture sera soumis aux juridictions françaises.

La présente licence ne peut faire l'objet d'une cession ou d'un transfert.

En signant cette convention, le signataire garantit qu'il en approuve les termes et conditions et qu'il dispose des pouvoirs nécessaires pour engager l'abonné dans les dits termes et conditions. En l'absence de signature des présentes, l'abonnement à l'une ou plusieurs des publications et la mise en œuvre de l'accès au site Internet d'EDP Sciences par l'un des utilisateurs agréés de l'abonné seront considérés comme valant acceptation expresse des termes et conditions de la présente licence.

Institution:

Nom: _____

Titre: _____

Institution: _____

Date: _____ Signature: _____

EDP SCIENCES:

Nom: _____

Titre: _____

Date: _____ Signature: _____